

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18952 - 73ÈME ANNÉE

Large rassemblement contre la poursuite de la casse sociale

22 mars : l'intersyndicale des fonctionnaires appelle la population à défendre le service public



L'intersyndicale CFTC, CGTR, FO, FSU, Solidaires, UNSA-Territoriale, CFE-CGC, Saiper appelle à la mobilisation dans la rue jeudi pour la défense du service public. Les syndicats veulent organiser la résistance au plan « Action Publique 2022 » du gouvernement. Ils y voient la suppression du statut de la fonction publique, et donc la fin des fonctionnaires, et la privatisation de missions assurées par des agents recrutés par concours. Cela signifie aussi la fin de l'espoir de la titularisation pour 70 % des agents de la fonction publique territoriale à La Réunion. L'intersyndicale donne rendez-vous jeudi à 9 heures devant le Petit-Marché à Saint-Denis, point de départ de la manifestation qui se rendra à la préfecture où le dépôt d'une motion est prévu.

Une large intersyndicale s'est constituée pour lutter contre le plan « Action publique 2022 ». Elle est composée de la CFTC, la CGTR, FO, la FSU, Solidaires, l'UNSA-Territoriale, la CFE-CGC, le Saiper. Si en France la CFDT ne s'associe pas au mouvement, à La Réunion elle sera présente à la manifestation de jeudi à Saint-Denis. Cette mobilisation coïncide avec le premier jour de grève à la SNCF en France. Un rapport remis au gouvernement préconise la suppression du

statut de cheminot qui garantit l'emploi en compensation d'un faible salaire. L'intersyndicale de la fonction publique estime qu'après les cheminots, ce sera le tour des fonctionnaires de voir leurs droits remis en cause. Elle constate le prolongement d'une politique qui a d'abord ciblé les salariés du privé en remettant en cause des pans entiers du Code du Travail avec la Loi El-Khomri, puis les Ordonnances Macron.

La fin de l'espoir de la titularisation ?

« A France Télécom et à La Poste, on a éliminé les fonctionnaires, c'est le modèle que l'on veut nous imposer », souligne Pierrick Olivier de la CGTR-Finances, or ce modèle se traduit par des coûts supplémentaires pour l'utilisateur qui est considéré comme un client. Le service public ne joue alors plus son rôle de rempart contre les inégalités.

À La Réunion, la mobilisation prend un sens supplémentaire compte-tenu de la forte précarité dans la fonction publique. Maximin Sabary de la CGTR-FPT rappelle que dans la fonction publique territoriale à La Réunion, plus de 16.000 agents ne sont pas titulaires, soit 70 % des effectifs. Il rappelle qu'en 1992, les élus avaient demandé à l'intersyndicale l'intégration plutôt que la titularisation. L'intégration alignait les salaires sur la France, à charge à l'État de verser la somme nécessaire à la titularisation en donnant les moyens aux collectivités de payer la sur-rémunération de 53 %. Il note que ce dossier n'a pas avancé. La CGTR-FPT souligne qu'en 2012, La Réunion a élu 6 députés de gauche sur 7, que la majorité gouvernementale était à gauche et que rien n'a été fait. L'absence de titularisation rend les agents très précaires dans leurs fonctions. Maximin Sabary cite l'exemple des ATSEM. Si elle n'ont pas de CAP Petite enfance, elles sont considérées comme agents polyvalents.

Bataille décisive à la SNCF

« Le gouvernement attend l'état de la mobilisation des cheminots pour remettre en cause la loi de 1984 qui régit la FPT. La suppression du statut des cheminots est prévue pour ceux qui vont entrer dans la SNCF. Si c'est la même chose dans la Territoriale, que vont devenir les 16.000 non titulaires ? », interroge le représentant de la CGTR-FPT.

Le 22 mars n'est pas « une grève de plus pour défendre les privilèges des fonctionnaires, c'est pour défendre la population ». « On fera appel à des entreprises dans les collectivités plutôt que des agents, cela coûtera plus cher à la population. C'est un appel à défendre notre modèle de service public de La Réunion. Nous ne voulons pas que La Réunion devienne un nouveau Mayotte. D'où un appel à venir ensemble le 22 mars ».

Pierrick Olivier signale également que « la CGTR appelle l'ensemble de ses structures à participer à la mobilisation du 22 mars, tout le monde est concerné. Commerce, BTP, Ports et Docks, Auto-Moto ont déjà répondu présent ».

Prêts à bloquer l'économie

Jean-Paul Paquiry (FO) souligne une prise de conscience qui aura lieu par le succès du 22 mars. « La fonction publique est attaquée, or le modèle républicain ne peut marcher sans la fonction publique. Toutes les privatisations qui ont eu lieu ont entraîné un surcoût ». Il rappelle qu'auparavant, EDF était obligée de fournir l'électricité pour une personne qui avait obtenu un permis de construire, aujourd'hui il faut payer. « Le président de la République est là pour liquider les services publics. Les dernières annonces ne sont pas rassurantes : un plan de départ pour les fonctionnaires dont les services sont fermés. Les fonctionnaires partant à la retraite seront remplacés par des contractuels ». « Le projet CAP 2022 prévoit la suppression des comités paritaires. C'est la perspective de la fin du statut de la fonction publique », insiste-t-il. Le 22 mars est une première journée de mobilisation, au-delà il faudra organiser la résistance et si nous devons bloquer l'économie pour faire plier le gouvernement, nous irons jusque-là, dit-il en substance. D'où un appel à l'ensemble de la population.

Patrick Gerbith (FSU) dénonce une « déclaration de guerre du gouvernement aux fonctionnaires. Alors que les voyants sont au vert, avec la reprise économique en France, M. Macron continue de détruire notre mission de service public ».

Victor Rodrigues (SNES-FSU), constate que si le rétablissement du jour de carence fait que le nombre d'arrêts maladie diminue mais sont plus longs. « La hausse de la CSG est une attaque contre le pouvoir d'achat. La baisse des moyens dans le second degré est aussi dénoncée : « aucun poste en plus à la prochaine rentrée alors que le nombre d'élève ne diminue plus ». L'autonomie des établissements amène un la

création de bacs locaux.

La FSU précise aussi que la précarité touche fortement l'enseignement supérieur et la recherche, avec 25 % de contractuels.

Chercher de nouveaux rapports de force

Moise Mazeau (Solidaires) lance un appel à la résistance contre la casse des services publics, le rempart contre les politiques libérales. « Des privatisations sont envisagées, avec des suppressions de poste à la clé. Les fonctionnaires seront en voie de disparition. La réponse à cela, c'est de défendre le statut général de la fonction publique ». « Le gouvernement a prévu un plan de départ à la retraite dit volontaire, ce sera une violence infligée à ceux qui ne peuvent pas s'adapter », souligne-t-il.

Le SAIPER indique que se profile la casse des maternelles avec la baisse du nombre des toutes petites sections. « Les dédoublements des classes de CP sont un leurre car les enfants ne réussissent pas à 100 %, c'est mal connaître la pédagogie ». Ce dédoublement a entraîné la suppression de réseaux d'aide dans des quartiers.

L'Intersyndicale est consciente qu'une lassitude s'est emparée du mouvement social car les grèves menées contre la loi travail et les ordonnances n'ont pas abouti. Se pose alors la question de trouver de nouveaux rapports de force à La Réunion. La manifestation du 22 mars est la première étape d'une nouvelle mobilisation, l'Intersyndicale mise sur un sursaut.

M.M.

Communiqué du Parti communiste réunionnais

Le PCR pour la défense du service public

L'Intersyndicale CFTC, CGTR, FO, FSU, Solidaires, UNSA-Territoriale, CFE-CGC, Saiper, appelle à la manifestation le 22 mars prochain pour la défense du service public. Le PCR est solidaire de la revendication des syndicats, car le service public est un rempart contre les inégalités. Le PCR appelle donc au succès de la manifestation du 22 mars, et sera présent.

Fait au Port, ce lundi 19 mars 2018
Le Bureau de presse

Edito

Eliakim rappelle l'urgence d'une justice climatique

A Madagascar, le passage de la tempête tropicale Eliakim a tourné à la catastrophe. 17 personnes sont mortes et plus de 20.000 sont sinistrées. À ces drames s'ajoutent d'importants dégâts matériels. De nombreuses routes sont coupées et un éboulis a obstrué celle qui relie Antananarivo à Toamasina. Tant que la circulation n'est plus possible sur cet axe, plus rien ne peut plus venir du principal port de Madagascar dans la capitale, notamment le carburant.

Cette catastrophe remet de nouveau le problème du climat sur le devant de l'actualité. Il rappelle que face à ces événements, les inégalités existent. Les activités humaines ont un impact sur le climat. C'est la conséquence de la consommation de charbon et de pétrole dans les pays qui étaient des puissances coloniales à partir du milieu du 19e siècle.

Les habitants de Madagascar ont contribué de manière négligeable à l'accroissement des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Ils sont pourtant un des pays qui en subissent le plus les conséquences. Madagascar est en effet une île située sur les tropiques, plus grande que la France. Les cyclones qui transitent au large de La Réunion vont donc souvent atteindre une région de Madagascar. Ils infligent alors des dégâts importants à un pays dont une grande partie de la population vit dans la pauvreté et n'a pas les moyens de se protéger.

Ceci souligne que le soutien envers les victimes des cyclones à Madagascar doit s'intensifier. C'est une question de justice. L'Union européenne est particulièrement concernée car elle compte sur son territoire des pays qui ont été les pionniers dans le système de développement dominant qui s'est ensuite diffusé dans le monde : la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France qui étaient avec les États-Unis les grandes puissances industrielles du début du 20e siècle. Plus qu'une solidarité, c'est une question de justice. Et pour obtenir réparation des préjudices subis, ce sont des centaines de millions d'euros annuels au minimum qui permettront aux Européens de s'acquitter de leur dette climatique.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Rendez-vous jeudi à 9 heures devant le Petit-Marché à Saint-Denis

22 mars : appel à la manifestation de l'intersyndicale de la fonction publique



Hier, l'intersyndicale CFTC, CGTR, FO, FSU, Solidaires, UNSA-Territoriale, CFE-CGC, Saiper a tenu une conférence de presse pour présenter les objectifs de la journée d'action du 22 mars. Elle diffuse également un tract auprès de la population dont voici le contenu :

Au nom d'une gestion purement comptable de réduction des déficits, la Fonction Publique est la cible privilégiée des gouvernements qui se succèdent depuis 2001. Tous se sont acharnés à réduire les moyens et les postes sans tenir compte des conséquences sur les personnels et la qualité du service rendu à la population.

Et ce n'est pas fini : après le gel des salaires, le retour du jour de carence, l'augmentation de la CSG, le gouvernement annonce un plan social pudiquement dénommé « plan de départs volontaires » à hauteur de 120 000 postes et parallèlement un recours « massif » aux emplois précaires jusqu'à la disparition progressive du statut.

La feuille de route du plan « Action Publique 2022 » est claire : il s'agit d'organiser la faillite des services publics pour pouvoir plus facilement en livrer des pans entiers au secteur privé.

Ces attaques sont d'autant plus graves à La Réunion que les services publics y sont déjà sous-dotés et sont bien souvent le dernier rempart contre l'exclusion sociale.

Parce que la Fonction publique est garante de l'intérêt général au service de la cohésion sociale, que les moyens existent pour mettre en œuvre une politique ambitieuse au service de tous, nos organisations appellent les agents des trois Fonctions publiques à se mobiliser pour :

- le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- l'arrêt des suppressions d'emplois, les créations statutaires partout où c'est nécessaire et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions ;
- un nouveau plan de titularisation des contractuels, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;
- des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- l'abrogation du jour de carence ;
- la défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers ;
- la défense du statut général des fonctionnaires, et des statuts particuliers

Une seule réponse à toutes ces attaques, la mobilisation !

JEUDI 22 MARS 2018 : GREVE ET MANIFESTATION DANS LA FONCTION PUBLIQUE !

(Défilé Petit Marché 9h vers Préfecture)

Pour une laïcité inclusive

L'Association Espace pour Promouvoir l'Interculturel (EPI) qui s'efforce de favoriser les échanges et le débat pour un vivre ensemble respectueux de toutes les cultures présentes à La Réunion, regrette la position rigide du Rectorat de La Réunion sur la question du port de signes religieux à l'école (Le Quotidien du 13 février et du 1er mars, JIR du 02 mars 2018).

Le signe culturel/religieux discret n'a jamais posé de problème à l'école jusqu'ici. Il existe à La Réunion une laïcité sereine. La remettre en cause pour une laïcité de contrôle n'a pas de sens et relève même d'une régression dangereuse, car elle peut susciter des replis

identitaires et une plus grande défiance vis-à-vis des valeurs de la République.

Le projet laïc, il convient de le rappeler, est, en son principe, un projet inclusif d'éducation, d'association et de fraternisation actives. Les discours lénifiants sur les valeurs de la République : « liberté, égalité, fraternité », resteront lettre morte pour la jeunesse tant que l'école ne les traduira pas en actes : en proposant aux jeunes des espaces d'échanges et de débat pour découvrir l'autre, se découvrir soi-même, s'enrichir et se respecter mutuellement ; des espaces de prise de responsabilité réelle pour énoncer des règles de vie communautaires, gérer

des conflits, se mobiliser pour réduire des inégalités notamment d'accès au savoir, dans la communauté scolaire et dans son environnement proche ou lointain.

C'est d'une école ouverte sur la diversité économique, sociale, culturelle et culturelle de l'île et du monde dont nous avons un urgent besoin. Les jeunes, l'actualité le prouve, ont soif de connaître ce monde réel, de le rendre plus juste, plus fraternel ; bref de devenir des citoyens à part entière. Ne sous-estimons pas cette aspiration profonde !

Reynolds Michel/Pour EPI

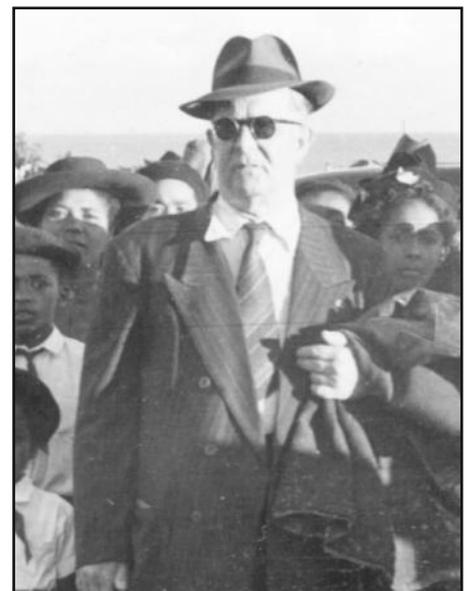
Reunion 1ère et le 19 mars 1946

Décidément, à Réunion 1ère, on a bien du mal à oublier les mânes de feu Jean-Vincent Dolor et de ses exemplaires pratiques en matière journalistique. On me taxera d'acharnement post-mortem, mais ce lundi soir encore il fallait le faire, comme l'on dit familièrement, pour évoquer le 19 mars 1946 sur ce qui est, paraît-il, la télévision publique.

En effet, pour illustrer le vote de la loi historique du 19 mars 1946, le/la "journaliste" a réussi, s'agissant de traiter cette question d'un point de vue réunionnais, à ne mentionner ni le Dr Raymond Vergès, ni Léon de Lépervanche mais à en solliciter abusivement la signification, en en faisant une loi d'« assimilation », alors qu'il s'agissait avant tout d'une loi d'EGALITE, destinée à faire

sortir La Réunion de la misère et de l'injustice coloniales ! Et, pour couronner le tout, "letchi sur le gâteau", en illustration de ces propos, une photo de... Michel Debré, présentée comme document d'époque ! Je passe sur tout le reste, qui « oublie » de mentionner toutes les luttes conduites par le PCR pour donner un contenu concret et réel à l'égalité, mais se termine par une ode à... Erika Bareigts et à la loi sur "l'égalité réelle" comme si c'était elle la véritable héroïne de la lutte des Réunionnais-e-s pour l'Égalité. Il existe, paraît-il, une déontologie journalistique, mais, vraiment, j'ai dû rêver !...

Jean-Paul Ciret



Raymond Vergès pas cité dans un reportage sur le 19 mars...

In kozman pou la rout

« Mèrsi d'klèr mon fanal ! »

In fanal ? Mi pans zot i koné ankor kosa i lé. Pou moin sé in lanp tanpète i marsh avèk pétrol épi li anpar lo van avèk son vitr é ou i port ali avèk son lans an métal. Bann fransè, pou z'ot par, i anparl lantern mé mi pans sé lo mèm z'afèr. Romark koméla néna lantern avèk solèy pou karbiran. Moin la ziska vi in fanal solèr dann lo l'internet ! Mé konm zot i doi douté la pa pou lo lanp épi son karbiran mi parl azot kozman-la. Sé in l'èkspréyion i vé dir : mèrsi pou out lésplikasyon pars té in n'afèr moin téi koné pa, sansa moin téi ansouvien pi. Avèk lo l'az i ariv a obliyé pli souvan k'i fo. Ziz pi si ou la trap in pti grin l'ayzaymèr mé i ariv a obliyé san sa konm moin é ir zot la fine fé l'espéryans. Alé ! Mi lèss azot roflèshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

Lé ga, pèrsone la pa di anou sa é lé bien domaz !

Mi sava dir azot in sitasyon moin la trouv dsi l'internet é moin lé sir, konm mi koné in pé rant zot, zot sar pa loin tonm an aryèr dsi z'ot shèz si zot i lir asiz. Si zot i lir dobout ébin i vo myé zot i asiz avan lir pars sak mi.

Ala lo kozman : « bann blan lé pli sipèryèr par raport bann nèg, konm bann nèg lé pli sipèryèr par raport bann sinz, konm bann sinz lé sipèryèr par raport bann z'uite » ; moin l'avé bien di azot sa sé in kozman lé dir pou antann é anliské sa moin lé sir lé bon pou fé sort azot dann z'ot gon.

Moin lé sir zot i doi pans lo moun la ékri sa sé in zéro la gosh in shif, in roi d'klou vèye pa koman, in rasis a tapé. Mé oila, d'aprè sak l'amontr anou dann l'ékol moun-la lé pa konmsa ditou. An kontrèr sé in gran filozof, in l'ékrivin bonpé rant nou la lir kan li lété dann bann gran klas lisé. Li pass mèm pou in shanpyon la libèrté, la tolérans é tout sak i s'ansui.

Boug-la té i apèl Voltaire é mi pans konm moi not néna réspé pou li ; pétète zot i admira li, é fason li la sobate kont bann gran pèsonaz son tan pou zot li doizète in robélion... Mé mon romark i arète pa la. Ala mon késtyon : kisa rant zot la akonète dann lékol boug-la té in rasis, konmsa.

La pa pou sa i fo éskiz bann moun dann l'éstade i kriy konm sinz pou annarg bann zouèr noir. La pa pou sa ! Oui mé mi pans nout bann profèsèr noré du éplik anou lo mové koté désèrtin z'ékrivin nou la aprann dann l'ékol.

Justin